
DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES
PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS
LE DISTRICT DE BAMAKO ET DANS LES REGIONS DE
KOULIKORO ET DE KAYES**

DU 10-19 JANVIER 2020



Janvier 2020

SYNTHESE DE LA MISSION

La présente mission a été réalisée dans le district de Bamako et dans la région de Koulikoro à travers le suivi de deux (2) Projets/Programmes publics de Développement inscrits au PTI 2019-2021 et au BSI 2019. Ces Projets/Programmes concernent :

- **District de Bamako** : Projet d'acquisition des équipements techniques pour le Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiment et Travaux Publics(CNREX-BTP);
- **Région de Koulikoro** : le Contrat-Plan Etat- Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB) et Producteurs.

L'objectif de cette mission de suivi-évaluation est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière des projets et programmes d'investissement public au Mali inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2019-2021 et au Budget Spécial d'Investissement (BSI) 2019 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur le plan méthodologique et dans le but de recueillir des informations partagées et fiables, la mission a procédé à des rencontres préliminaires avec les autorités administratives/politiques, et les Unités de Gestion des Projets (UGP) avant d'effectuer des visites de terrain au cours desquelles, elle a échangé avec certains bénéficiaires. Pour chaque projet, au terme des travaux, la mission a fait valider les constats, suggestions et recommandations avec les UGP et procédé également à des séances de restitution aux autorités compétentes desdites localités.

En termes de résultats obtenus sur le plan financier, le coût total de l'ensemble des deux (2) projets/programmes visités s'élève à **4, 036 milliards de F CFA**, exclusivement à la charge du budget d'Etat. Sur ce montant, **4, 009 milliards** représentent le **financement acquis** sur lequel **2, 915 milliards** ont été **décaissés** soit un **taux de décaissement de 72,71%**.

Le financement acquis du projet d'Acquisition des Equipements Techniques du CNREX/BTP 1, 140 milliards pour un décaissement de 637 millions, soit un taux de décaissement de 55,88%. En revanche, s'agissant du contrat Plan Etat-OPIB-Producteurs, son financement acquis s'élève à 2,869 milliards pour un décaissement de 2,278 milliards, soit un taux de 79,40%

La synthèse du niveau d'exécution physique de ces projets se décline comme suit :

Au niveau **du CNREX BTP**, le processus d'acquisition de matériels techniques pour le laboratoire se poursuit pendant la période indiquée. A cet égard, il a acquis un certain nombre d'équipements de matériels de laboratoire dont l'Extracteur Kumagawa, la machine d'essai universelle CBR-MARSHALL DURIEZ, les appareils de mesure de la densité des enrobés, les manomètres 0-1500 KN de diamètre 250 et la déflectomètre à masse tombante. Le CNREX/BTP bénéficie également de de l'appui de certains partenaires tel que l'Union Européenne.

Par ailleurs, il est important d'indiquer que le siège actuel du CNREX/BTP fait l'objet d'un litige foncier avec un particulier et la procédure judiciaire a été enclenchée.

Quant au **Contrat Plan Etat OPIB**, les travaux ont consisté à nettoyer systématiquement le canal principal et les canaux secondaires (enlèvement des herbacées sur les talus, des algues et coupe des ligneux sur les bordures), au faucardage et au curage à l'enlèvement des algues et à la coupe des ligneux des drains principaux en vue de mettre le canal et les drains en bon état de fonctionnement

pour les activités agricoles de la saison d'hivernage. Enfin, il est utile de noter que l'OPIB ne dispose pas de contrat plan depuis fin 2017.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1.1. PROJET D'ACQUISITION EQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LE CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (CNREX-BTP)	5
1.2. LE CONTRAT-PLAN ETAT DE L'OFFICE DU PERIMETRE IRRIGUE DE BAGUINEDA (OPIB) et PRODUCTEURS	9
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENT	12
III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	13

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° 0007/MEF-SG du 06 janvier 2020, une mission conjointe de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) et des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) s'est déroulée du 10 au 19 janvier 2020, dans le district de Bamako et dans les régions de Koulikoro.

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Diakaria KONE, Planificateur, Chef de la mission ;
- M. Yehia ABDYOU, Membre DNPd ;
- M^{me} DEMBELE Djeneba TANGARA, DRPSIAP/Bamako;
- M. Amadou DIAWARA, DRPSIAP/Koulikoro ;
- M. Abdoulaye DANSOKO, Chauffeur DRPSIAP/Bamako

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPd en vue de l'amélioration de l'exhaustivité et de la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali au titre de l'année 2019.

Au cours de cette mission les projets suivants ont été visités :

District de Bamako

- L'Acquisition Equipements techniques pour le Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiment et Travaux Publics (CNREX-BTP).

Région de Koulikoro

- Le Contrat-Plan Etat de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda.

Rappelons que l'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2016 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public au Mali inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2016-2018 et au Budget Spécial d'Investissement (BSI) 2016 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances (cf. TDR en annexe 1).

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution des projets / programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'obtenir des informations fiables et partagées, la mission a rencontré plusieurs personnalités impliquées dans l'exécution desdits projets. Elle a également tenu à faire des entretiens préliminaires et restituer les résultats aux Unités de Gestion des Projets (UGP) et aux autorités administratives/politiques des localités qui ont, en retour apprécié, cette démarche pédagogique avant de souhaiter plein succès pour la suite des travaux.

Ci-joint, la liste des personnes rencontrées (annexe 1), et la 19^{ème} Revue des projets/programmes (visités) 31 décembre 2019 (annexe 2).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants : I. Déroulement de la mission ; II. Principaux enseignements tirés de la mission ; III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions ; IV. Annexes.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

Avant le démarrage effectif des travaux, la mission a procédé à une série de prise de contact avec certains services techniques tels que les CPS, les DFM, les DRPSIAP et les UGP. Cette prise de contact a permis de les informer et surtout de prendre les dispositions pratiques pour une meilleure organisation de ladite mission.

Les documents envoyés ont concerné :

- les TDR de la mission ;
- la copie scannée de l'ordre de mission ;
- la liste des projets à visiter ;
- la fiche de suivi –évaluation des projets ;
- la liste des documents de travail de la mission.

Dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer le travail technique.

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui a permis non seulement de faire une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet) mais aussi d'établir un calendrier consensuel pour la poursuite des travaux. Une seconde phase dite « visite des réalisations physiques » sur le terrain, a permis de constater l'effectivité des réalisations, d'apprécier leur niveau d'exécution et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées et d'échanger au besoin avec les bénéficiaires.

Avant de quitter chaque localité, la mission a tenu à restituer et faire adopter les résultats obtenus par les UGP et les autorités administratives/politiques.

DISTRICT DE BAMAKO

Dans le district de Bamako, la mission a visité le Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiment et Travaux Publics (CNREX-BTP).

1.1. PROJET D'ACQUISITION/D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LE CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (CNREX-BTP)

Le **CNREX-BTP** est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST), créé par la Loi N°04-026 du 16 Juillet 2004, l'outil privilégié de définition et de mise en œuvre de la politique nationale en matière de recherche et d'expérimentation dans les domaines du Bâtiment et des Travaux Publics.

Le Décret n°04-358/P-RM du 08 septembre 2004 fixe son organisation et ses modalités de fonctionnement.

Les objectifs globaux du projet sont : permettre au centre être parmi les laboratoires de référence dans le domaine des Bâtiments et des Travaux Publics (BTP) en Afrique de l'Ouest, promouvoir l'utilisation des matériaux locaux de construction et leur vulgarisation, renforcer les capacités d'intervention des services et entrepreneurs du secteur du BTP et améliorer la qualité de leurs prestations.

De façon spécifique il s'agit de : adopter le plan stratégique de développement du Centre et son plan d'actions 2018-2021, ;mettre en place une réglementation pour l'agrément des laboratoires des travaux publics; certifier les essais réalisés par les laboratoires privés; participer à la mise en place d'une banque de données du réseau routier prioritaire, inspecter et ausculter les grands ouvrages d'art, participer à l'entretien, à la réhabilitation et à la construction des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et fluviales, promouvoir l'utilisation des matériaux locaux de construction, améliorer les performances du Centre et la qualité des études et contrôles géotechniques.

1.1.1. Séance de travail avec les services techniques

La mission a effectué une séance de travail avec **le CNREX-BTP** au cours de laquelle elle a pris connaissance des attributions spécifiques dudit service et obtenu copie des marchés et Procès-verbaux (PV) de réception de certains matériels acquis. Elle a eu accès du rapport d'étude géotechniques de sols de fondation réalisée en juillet 2013 en vue de doter le CNREX-BTP d'un siège. Toutefois, il faut noter que depuis septembre 2019, le siège actuel dudit service fait l'objet d'un litige foncier avec les héritiers de feu Lahaou TOURE.

Elle a pris connaissance des recommandations issues de la vingt-quatrième (24^{ème}) Session Ordinaire du conseil d'administration du 28 mars 2019 qui porte, entre autres sur :

- Examiner des propositions permettant de réduire le délai d'apurement des arriérés de l'accord d'établissement. La contribution de la Direction du Centre, des travailleurs, du Ministère de l'Innovation et de la Recherche Scientifique et du Ministère de l'Economie et des Finances est demandée ;
- Continuer le processus de recouvrement des créances du Centre auprès des clients insolvable et douteux ;
- Démarcher la Direction Nationale des Routes, la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat, la Direction Nationale de la Géologie et des Mines et de l'Institut Géographique du Mali, en vue d'une recherche de financement pour l'établissement de la carte géotechnique du Mali ;
- Démarcher la Direction Nationale des Routes, l'Institut Géographique du Mali en vue d'une recherche de financement pour l'inventaire des carrières le long des axes routiers ;

Par ailleurs, la mission a noté avec satisfaction les interventions remarquables faites par l'union européenne dans le cadre de l'acquisition des matériels de laboratoire. Depuis 2017 le Centre dispose d'un cadre organique et ne dispose pas de manuel de procédures depuis l'élaboration du premier contrat plan qui couvrait la période 2012-2014.

1.1.2. Réalisations physiques

Le CNREX-BTP a bénéficié de plusieurs matériels de laboratoire :

2015 : Acquisition de matériels de laboratoire suivant le marché **N°0172/DRMP-DB-2015** tels que :

- ✓ Tamis ;
- ✓ Moules CBR ;
- ✓ Couronnes ;
- ✓ Thermomètres ;
- ✓ Machine d'Orniérage ;
- ✓ Densitomètre à sable ;
- ✓ Machine de cisaillement ;
- ✓ Appareil essai vialit ;
- ✓ Microscope ;
- ✓ Main Ecope en Aluminium.

2016 : Acquisition de matériels de laboratoire suivant le marché N°0192/DRMP-DB tels que :

- ✓ Extracteur Kumagawa ;
- ✓ Machine d'essai universelle CBR-MARSHALL DURIEZ ;
- ✓ Malaxeur bi rotation pour enrobés ;
- ✓ Appareil de mesure de la densité des enrobés ;
- ✓ Pénétrömètre dynamique lourd LM75 Tige pénétro LM75 graduée de 10cm.

2017 : Acquisition de matériels de laboratoire suivant le marché N°0242/DRMP-DB tels que :

- ✓ 1 Sondeuse T-450 avec accessoires ;
- ✓ 1 Pénétrömètre dynamique lourd.

2018 : Acquisition de matériels de laboratoire suivant le marché N°2826/DRMP-DB tels que :

- ✓ 2 Presse CBR manuelle 50 KN ;
- ✓ 2 Manomètre 0-1500 KN de diamètre 250 mm ;
- ✓ 1 Etalonnage de presse Béton, CBR/Marshall et anneaux dynamométriques
- ✓ 3 Pèse essieu
- ✓ 1 Pose, Installation et mise en marche des équipements

2019 : Acquisition de matériels de laboratoire suivant le marché N°2085/DRMP-DB tel que :

- ✓ 1 Défectomètre à masse tombante,
- ✓ Formation sur équipements.

1.1.3. Système de Suivi-évaluation

Le suivi se fait par la mise en place du Comité de Suivi mise en place. Ce comité est chargé de suivre et d'évaluer la réalisation du contrat-plan et de faire toutes suggestions et recommandations quant aux modalités de sa mise en œuvre. Le Comité de Suivi se réunit en session ordinaires une fois par semestre, il peut se réunir en session extraordinaire.

Les indicateurs utilisés pour le suivi du contrat plan sont constitués de :

Indicateurs globaux relatifs aux objectifs globaux :

- ✓ le CNREX- BTP fait partie des laboratoires de référence dans le domaine des BTP en Afrique de l'Ouest ;
- ✓ l'utilisation des matériaux locaux de construction est promue et vulgarisée;
- ✓ les capacités d'intervention des services et entrepreneurs du secteur du BTP sont renforcées et la qualité des prestations est amélioré;

Indicateurs de résultats :

- ✓ le nombre de carrières le long des axes routiers identifiées;
- ✓ la longueur de routes prioritaires et le nombre d'ouvrages auscultés est déterminés ;
- ✓ le nombre de grands ouvrages d'art inspectés et auscultés ;
- ✓ le nombre de laboratoires certifiés.

Aussi, le CNREX/BT dispose d'un comité de gestion composé comme suit :

- Président : Le Directeur Général
- Membre : Le Directeur Général Adjoint
- L'Agent comptable ;
- Les Chefs services
- Deux Représentants du personnel

En outre, des missions de suivi sont parfois organisées par la CPS du secteur et la DNPD pour s'enquérir de l'état de mise en œuvre du projet.

1.1.4. Situation financière

De 2015 à ce jour, le coût total s'élève à la somme de 1, 140 millions de F CFA entièrement acquis sur le budget d'Etat. Quant au décaissement, il se chiffre à 637 millions, soit un taux d'exécution financière de 55,88%.

1.1.5. Etat de passation des marchés

les informations relatives aux marchés fournies par le CNREX-BTP sont :

- Le marché N°2085/DRMP DB 2019 du 13 août 2019 relatif à la fourniture de matériels de laboratoire au compte du CNREX-BTP, d'un montant de 172 280 000 FCFA payable sur exercice budgétaire 2019, attribué à CO.GE.D Mali SARL pour un délai d'exécution de 03 mois ;
- Le marché N°2826/DRMP DB 2018 du 07 novembre 2018 relatif à la fourniture de matériels de laboratoire au compte du CNREX-BTP, d'un montant de 76 000 000 FCFA payable sur exercice budgétaire 2018, attribué à KEIT MOBILE SARL pour un délai d'exécution de 45jours ;
- Le marché N°0242/DRMP DB 2017 du 22 août 2017 relatif à la fourniture de matériels de laboratoire au compte du CNREX-BTP, d'un montant de 199 287 840 FCFA, payable sur exercice budgétaire 2017attribué à CO.GE.D Mali SARL pour un délai d'exécution de 3mois ;
- Le marché N°0192/DRMP DB 2016 du 10 octobre 2016 relatif à la fourniture de matériels de laboratoire au compte du CNREX-BTP, d'un montant de 185 650 580 FCFA sur exercice budgétaire 2016, attribué à BONNEDIV pour un délai d'exécution de 3 mois ;
- Le marché N°0172/DRMP DB 2015 du 20 août 2015 relatif à la fourniture de matériels de laboratoire au compte du CNREX-BTP, d'un montant de 175 375 000 FCFA sur exercice budgétaire 2015,attribué à Groupe AKAMA pour un délai d'exécution de 3 mois ;

1.1.6. Visite des réalisations physiques

La visite effectuée dans les locaux du CNREX-BTP ont porté essentiellement sur les matériels de laboratoire, notamment le Presse CBR manuelle 50 KN, Manomètre 0-1500 KN de diamètre 250 mm, Etalonnage de presse Béton, CBR/Marshall et anneaux dynamométriques, Pèse essieu, Pose, Installation et mise en marche des équipements etc. L'ensemble de ces acquisitions sont financés par l'Etat et certains partenaires.



Machine d'Orniérage CBR/Marshall Texter

On peut retenir au titre des constats l'absence d'un manuel de procédures et le litige qui l'oppose à la famille de Lahaou TOURE sur l'endroit qui devrait abriter le nouveau siège en R+2du Centre.

Aussi l'acquisition de matériels de Laboratoire a contribué à relever le niveau technique du Centre à travers la formation sur certains matériels de pointe. Ainsi le Centre a pu garantir la qualité des prestations rendues dans le domaine de la géotechnique routière et le contrôle de qualité des matériaux de construction. Cet état de fait a contribué à rehausser la qualité des prestations génératrices de revenus.

1.2.LE CONTRAT-PLAN ETAT-OFFICE DU PERIMETRE IRRIGUE DE BAGUINEDA (OPIB) et PRODUCTEURS

L'office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB) est un Etablissement Public à caractère Administratif, doté de la Personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé par la loi N° 98-011/AN-RM du 19 Janvier 1998, son organisation et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret N° 98-067/P-RM du 27 Février 1998.

Le contrat plan qui est à son septième renouvellement lie l'OPIB, l'Etat et les producteurs dont les signataires sont :

- **Le Gouvernement de la République du Mali**, représenté par le Ministre chargé des Finances, désigné ci-après : Etat ;
- **L'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda**, Etablissement Public à Caractère Administratif (EPA), représenté par son Directeur Général et désigné ci-après OPIB ;
- **Et les Producteurs** représentés par **Monsieur Mamadou DIARRA**.

Située à environ 30 km de Bamako, la zone d'intervention de l'OPIB couvre 22 villages tous dans la commune rurale de Baguinéda-Camp. La superficie totale couverte par l'OPIB est de 19 708 ha repartis entre deux zones :

- ✓ une zone irrigable de 4 500 ha, objet du TF 1075 dont environ 3 000 ha aménagés en maîtrise totale d'eau. Cette zone est dominée par un canal principal long de 44 km qui part de Missabougou (Barrage de Sotuba) à Tanima ;
- ✓ une zone exondée de 15 208 ha, objet du TF 1753 occupée par les habitations, les cultures sèches, les plantations et les pâturages.

C'est un projet piloté par le Ministère de l'agriculture et exécuté par l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB). L'objectif du Projet est de Contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire par l'intensification et la diversification de la production agricole dans la zone de Baguinéda. Le projet a une durée d'exécution de 3 ans (2015-2017) selon le dernier contrat plan pour un montant total de trois milliards deux cent huit millions (**3.208 .000.000**) de francs CFA.

1.2.1. Les réalisations physiques

Ces travaux ont consisté au nettoyage systématique des drains concernés, en procédant à l'enlèvement des graminées, des ligneux et algues qui empêchent le drainage normal. A ce titre les travaux exécutés sont :

- ✓ le nettoyage de la tête morte du canal principal sur 22 km ;
- ✓ le nettoyage du réseau primaire d'irrigation sur 18 km ;

- ✓ le dégrillage permanent du siphon de la Koba, des pièges à jacinthe, du pont des SOW et l'enlèvement des algues à l'amont de l'évacuateur N°2;
- ✓ l'entretien de 59 ouvrages hydrométriques ;
- ✓ la réhabilitation de huit (08) abreuvoirs.
- ✓ l'entretien de vingt-un (21) débouchés de drain;
- ✓ le curage des drains principaux (22 km) ;
- ✓ le nettoyage de drains principaux (38 km)
- ✓ le revêtement en béton armé des canaux de Tanima et de Sienkoro sur 12 km ;
- ✓ le nettoyage des drains et canaux secondaires sur 29 km ;
- ✓ des émissions radiophoniques.

1.2.2. La situation d'exécution financière

Une séance de travail s'est tenue avec une équipe de l'OPIB, durant laquelle l'ensemble des réalisations financières et physiques ont été passées en revue.

A la date du 31 décembre 2019, le financement acquis total du projet s'élève à 2,869 milliards de F CFA dont 2, 278 milliards de décaissement, soit un taux de 79,40%. Ce taux dénote un effort immense de mobilisation des ressources inscrites au BSI.

En outre, la prévision des ressources propres n'étant pas communiquée à la mission, mais leur niveau de réalisation se chiffre à 422 millions sur la même période. Ces montants ont servi d'une part, aux activités de constructions, d'entretien des canaux d'irrigation et des bâtiments et d'autre part, aux dépenses de fonctionnement comme les salaires, l'acquisition de matériels, la formation des agents de l'OPIB et des producteurs ainsi qu'à la communication.

1.2.3. L'Etat de passage des marchés

Au titre de l'exercice budgétaire 2017 :

- ✓ MARCHE N°00291/DRMP2017 du 13septembre 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des canaux de Tanima et Sienkoro, lot 2 revêtement du canal de Tanima en provenance de l'ouvrage des six passes, exécuté par EDSECG-SARL pour un montant de 794 169 830 FCFA TTC payable l'exercice budgétaire 2017 et 2018 et un délai d'exécution de 04mois ;
- ✓ MARCHE N°00292/ DRMP2017 du 13septembre 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des canaux de Tanima et Sienkoro, lot 1 revêtement du canal principal de Tanima, exécuté par ECUR-SARL pour un montant de 794 169 830 FCFA TTC payable l'exercice budgétaire 2017 et 2018et un délai d'exécution de 04mois ;
- ✓ MARCHE N°00293/ DRMP2017 du 13septembre 2017 relatif aux travaux de réhabilitation des canaux de Tanima et Sienkoro, lot 3 revêtement du canal principal de Sienkoro, exécuté par MAH Distribution BTPet Commerce SA., pour un montant de 762 883 747 FCFA TTC payable l'exercice budgétaire 2017 et 2018 et un délai d'exécution de 04mois ;
- ✓ MARCHE N°030/ MA/OPIB/2017 du 16mai 2017 relatif à la surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation des canaux de Tanima et Sienkoro, lot 1 surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation du canal principal de Tanima, exécuté par MAH Distribution

BTBEHYGEC-Mali-SARL, pour un montant de 55 412 800 FCFA TTC payable l'exercice budgétaire 2017 et un délai d'exécution de 04mois ;

- ✓ MARCHE N°031/ MA/OPIB/2017 du 16mai 2017 relatif à la surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation des canaux de Tanima et Sienkoro, lot 2 surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation du canal de Tanima en provenance de l'ouvrage des six passes, exécuté par CIA-SARL., pour un montant de 24 756 400FCFA TTC et un délai d'exécution de 04mois ;
- ✓ MARCHE N°032/ MA/OPIB/2017 du 15mai 2017 relatif à la surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation des canaux de Tanima et Sienkoro, lot 2 surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation du canal de Sienkoro en provenance de l'ouvrage des six passes, exécuté par CIA-SARL., pour un montant de 31 122 500FCFA TTC payable l'exercice budgétaire 2017 et un délai d'exécution de 04mois.

1.2.4. Système de Suivi-évaluation

Le gouvernement a créé un Comité de Suivi présidé par le Ministre chargé des finances et comprenant plusieurs autres ministères techniques et organisations paysannes intervenant dans le processus de mise en œuvre du Contrat plan dont le secrétariat est assuré par l'OPIB.

Aussi, le suivi-évaluation du projet se fait à travers les rapports mensuels et annuels et Suivi-évaluation de la Direction de l'OPIB. Ce dernier dispose en son sein une division planification chargée de rassembler les informations pour la rédaction du prochain contrat plan couvrant la période 2020-2022. Cette division renseigne une fiche de suivi trimestrielle qui est ensuite transmise à la Cellule de planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR).

Constat

D'une manière générale du démarrage du projet jusqu'à nos jours, il a connu une exécution satisfaisante suite à l'engagement des différents acteurs, l'Etat et ses partenaires pour le financement, l'OPIB pour l'encadrement et les producteurs pour le paiement régulier des redevances et la mise en valeur des terres.

Malgré cette situation satisfaisante, l'OPIB ne dispose pas de contrat plan, le dernier étant arrivé à terme depuis 2017. Aussi, la mission a constaté le retard notable enregistré dans la tenue du Conseil d'administration.

1.2.5. Visite des réalisations physiques

La visite a porté essentiellement sur les canaux et drains, notamment le canal principal, le drain principal, une piste rurale et quelque périmètre de culture de contre saison. L'ensemble de ces réalisations sont financés sur le budget de l'Etat et certains partenaires.



Vue du canal principal



Vue de culture de contre saison dans le périmètre

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

- le maintien des efforts de l'Etat en ce qui concerne le financement des contrats plan au sein des établissements publics ;
- le renforcement de capacités des acteurs chargés de la gestion des investissements publics (DNPDP, CPS, DFM, gestionnaires de Projets/Programmes) ;
- le retard considérable dans la tenue du conseil d'administration de l'OPIB et du CNREX BTP P;
- la collecte des données fiables sur l'état d'exécution physique et financière des projets visités ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPDP par certains acteurs sur le terrain ;
- le retard constaté dans le renouvellement du contrat plan de l'OPIB;
- la nécessité de pérenniser les missions de suivi physique et financier eu égard à l'importance de disposer d'informations fiables et actualisées sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain.

III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET D'ACQUISITION EQUIPEMENTS TECHNIQUES POUR LE CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (CNREX-BTP).					
	Insuffisance dans la mise en œuvre de certaines activités	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de ressources humaines et financières ; - Absence de manuel de procédures, - vétusté de certains équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'effectif du personnel existant; - améliorer les ressources financières; - élaborer un manuel de procédures; - poursuivre l'acquisition des équipements; 	<ul style="list-style-type: none"> - MET/CNREX-BTP, DRH Equipements, MEF 	Fin 2020
	Litige foncier du siège actuel de CNREX/BTP	<ul style="list-style-type: none"> - incompréhension des parties 	<ul style="list-style-type: none"> - suivre la procédure judiciaire en cours 	<ul style="list-style-type: none"> -MET/CNREX-BTP - Héritiers feu Lahaou TOURE 	Fin 2020
PROJET DE CONTRAT-PLAN ETAT DE L'OFFICE DU PERIMETRE IRRIGUE DE BAGUINEDA					
1	Instabilité du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Non renouvellement du contrat plan; - Retard dans la tenue du Conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et approbation d'un nouveau contrat plan; - accélérer le processus d'élaboration des différents dossiers pour la tenue du Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - OPIB - MA - MEF 	Immédiat

IV. ANNEXES

ANNEXE I : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

MISSION DE SUIVI –EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LES REGIONS DE KOULIKORO ET LE DISTRICT DE BAMAKO DU 10 AU 19 JANVIER 2020

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES A L'OPIB

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Localités	Téléphone	Email	Emargement
1	TOGOLA Mamadou	OPIB	DG	Koulikoro	66774110	dmaok2002@yahoo.fr	
2	DAOU Adama	OPIB	DGA	Koulikoro	66808015	daouama@yahoo.fr	
3	SIDIBE Samou	OPIB	Agent comptable	Koulikoro	66638310	samousidibe75@yahoo.fr	
4	KONE Souleymane	OPIB	Chef unité local	Koulikoro	66804249	souleimanekone6@gmail.com	
5	DIARRA Didier	OPIB	Chef DTI	Koulikoro	65422227	diarradidier@gmail.com	

MISSION DE SUIVI –EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LES REGIONS
DE KOULIKORO ET LE DISTRICT DE BAMAKO DU 10 AU 19 JANVIER 2020

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES AU CNREX/BTP

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Localités	Téléphone	Emargement
1	CAMARA Georges Maurice	CNREX BTP	Chef AAP	Bamako	76231176	
2	KINTA Youssouf	CNREX BTP	Agent	Bamako	79097846	
3	COULIBALY Boubacar	CNREX BTP	Chef DRD	Bamako	79131554	
4	DOUMBIA Abdoulaye	CNREX BTP	Chargé d'Essais	Bamako	76322439	

ANNEXE II : REVUE CONSOLIDEE DES P/P A VISITER AU 30/12/2019

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
1	2252	Acquisition Equipements Techniques CNREX/BTP	2015-2019	1 140	1 140	0	1 140	637	0	637	55,88	-	55,88	Le contrat plan 2015-2017 est arrivé à terme. le nouveau est dans le circuit d'élaboration
2	2856	Contrat-Plan Etat OPIB	2015-2019	2 896	2 869	-	2 869	2 278	-	2 278	79,40%	#DIV/0!	79,40%	
TOTAL GENERAL				4 036	4 009	0	4 009	2 915	0	2 915	72,71	#DIV/0!	72,71	

ANNEXE III : TDR

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
Une Foi

République du Mali
Un Peuple-Un But-

DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT



**TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME
ANNUEL DE SUIVI – EVALUATION DE 100
PROJETS ET PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI
POUR L'ANNEE 2019**

Janvier 2019

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions N° 1/MP-MFC du 1^{er} Avril 1989 et N° 2/MP-MFC du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Aussi, « **l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets/Programmes d'Investissement Public assortie d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités** » réalisée en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

- ◆ le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;
- ◆ le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;
- ◆ les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;
- ◆ le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;
- ◆ l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

Aussi, les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. A cet

égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

I – 2 – Justification

Le gouvernement du Mali cherche à accroître ses dépenses d'investissement dans le budget de l'Etat. Cette orientation de politique économique est particulièrement affirmée depuis les années 2010, dans le cadre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit avec le FMI.

Ainsi, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en grande partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux, soit 80% environ du montant total des investissements.

A cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

Fortement lié à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "**Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali**" (**PREM**) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, **des pratiques de gestion et des systèmes d'information** qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et

meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités programmées s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur l'**Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**..

II – OBJECTIF

L'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2019 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2019-2021 et au BSI 2019 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, cinquante (50) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2019 PREM.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers ce programme ambitieux des missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS

4.1. Prise de contact avec les CPS et UGP

- Envoi de documents : (1 semaine avant le départ de la mission) : **Chef de mission**

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS, aux différents DRPSIAP pour leur information et aux porteurs de projets (UGP et services de tutelle) pour les dispositions pratiques à prendre en vue d'une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

- les TDR de la mission ;

- une copie de l'ordre de mission ;
- la liste des projets à visiter ;
- la fiche de suivi des projets.
- Débriefing des membres des équipes pour les information utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (**Chef de mission**).
- Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP : (les 2 premiers jours de la mission : **équipe de mission**)

Deux (2) jours seront consacrés aux concertations entre les différentes parties pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes.

4.2. Déroulement des missions : Equipe de mission

- Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;
- La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :
 - ✓ l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12/2018 ;
 - ✓ les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2019 au moment du passage de la mission ;
 - ✓ le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
 - ✓ l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
 - ✓ le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
 - ✓ la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
 - ✓ les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
 - ✓ les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels...).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- ✓ le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;
- ✓ l'aide mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet / programme par le PT, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;

- ✓ les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2016, 2017 et 2018 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
 - ✓ la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;
 - ✓ le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;
 - ✓ le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.
- La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;
 - La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter

4.3. Phase finale de la mission : Equipe de mission

- La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :
 - ✓ Déroulement de la mission ;
 - ✓ Principaux enseignements tirés de la mission ;
 - ✓ Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;
 - ✓ Annexes.
- Restitution des résultats à la DNPD;
- Envoi du rapport final aux CPS;
- Préparation et dépôt des pièces justificatives des frais de mission.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement....).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

En fonction de la localisation des réalisations physiques, les équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne seront pas concernés en 2019.

Chaque équipe sera composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, les Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures des Finances comme la DGDP et la Cellule de suivi des projets.
- **au niveau régional**, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- **Moyens financiers** : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL
- **Durée** : la durée des missions est de 12 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.